



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme
(Union Africaine)

Réservé au Fonds au
profit des victimes



The Trust Fund
for Victims



Rapport trimestriel de projet

I. Page de garde

1	Trimestre ¹ :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} jan.-31 mars	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} avr.-30 juin	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} juil.-30 sept.	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} oct.-31 déc.
2	Date de présentation : Le 09 Avril 2010				
3	Organisation chargée de la mise en œuvre : Fondation Kataliko Actions pour l'Afrique (KAF, en sigle)				
4	Organisation(s) partenaire(s) (le cas échéant) : PIL (promotion des initiatives locales), Initiative Conjointe, COOPI (Coopération Italienne), PNUD/PASMIF (Programme d'Appui aux Institutions de Micro Finance).				
5	Intitulé du projet : programme de réhabilitation matérielle et psychologique de 80 victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité déplacées en ville de Bukavu				
6	Numéro de référence du projet : <u>TFV/2007/RDC/R1/032</u>				
7	Lieu(x) de mise en œuvre du projet : Bukavu				
8	Durée du projet : 15 mois				
9	Type(s) d'assistance ¹ :	<input type="checkbox"/> Réhabilitation physique	<input checked="" type="checkbox"/> Réhabilitation psychologique	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien matériel	
10	Nom de la ou des personnes présentant le rapport :				
	- Laurent Kasindi Wabatinga, Coordonnateur KAF/Bukavu, RDC				
	- Solange Bashwira Mubuya, Directrice du projet, Bukavu, RDC				
Numéro(s) de téléphone :					
- (00243) 997741281					
- (00243) 990679911					
Adresse(s) électronique(s) : <u>lau_kass@yahoo.fr</u>, <u>solange.bashwira@gmail.com</u>					



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)

II. Ventilation catégorielle des bénéficiaires

1	Estimation du nombre de bénéficiaires à la fin du projet											
	Donnez une estimation du nombre total de bénéficiaires à la fin du projet. Veuillez souligner tout écart par rapport à votre proposition initiale et l'expliquer dans le rapport narratif (question 3).											
		0-4 ans		5-17 ans		18-24 ans		25-50 ans		Plus de 50 ans		Total
		f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	
	Directs	-	-	-	-	5	5	40	20	5	5	80
Indirects	40	40	120	120	10	10	25	20	5	5	395	
Total	40	40	120	120	15	15	65	40	10	10	475	

2	Nombre total de bénéficiaires à ce jour											
	Indiquez le nombre total de victimes qui, à ce jour, ont reçu une assistance (réhabilitation physique, réhabilitation psychologique et/ou soutien matériel). Ce nombre doit inclure les victimes recensées au cours de ce trimestre et des trimestres précédents. Veuillez souligner tout écart par rapport à votre proposition initiale et l'expliquer dans le rapport narratif (question 3).											
		0-4 ans		5-17 ans		18-24 ans		25-50 ans		Plus de 50 ans		Total
		f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	
	Directs	-	-	<u>04</u>	<u>02</u>	<u>12</u>	<u>07</u>	<u>70</u>	<u>24</u>	<u>24</u>	<u>8</u>	151
Indirects	136	92	159	106	137	86	48	25	19	16	824	
Total	136	92	163	108	149	93	118	49	43	24	975	

3a	Nombre total de bénéficiaires du projet à ce jour en fonction du type d'assistance reçue						
	Indiquez le nombre total de victimes aidées à ce jour, en fonction du type d'assistance. Ce nombre ne comprend que les bénéficiaires pour ce trimestre et les trimestres précédents. (N.B. : les bénéficiaires recevant plusieurs types d'assistance, ce tableau ne recoupera pas nécessairement les données du tableau 2).						
		Réhabilitation physique		Réhabilitation psychologique		Soutien matériel	
		f	h	f	h	f	h
	Directs	-	-	61	5	110	41
Indirects	-	-	290	44	499	325	
Total	-	-	351	49	609	366	
3b	Veuillez indiquer les activités menées pour chaque type d'assistance et préciser votre définition du terme « bénéficiaire indirect ».						
	Réhabilitation physique	Activités : N/A					
	Réhabilitation physique	Définition de « bénéficiaire indirect » : N/A					
	Réhabilitation	Activités : <u>Séances d'écoutes actives composées en étapes de la reformulation,</u>					



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)

<i>psychologique</i>	de la focalisation, travail dans l'ici et maintenant, de la validation, questions ouvertes; <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et échanges de détraumatisation ; - Séances d'écoute des conjoint(e)s de certaines victimes ; - Conciliation familiale
	Définition de « bénéficiaire indirect » : personnes non concernées directement par le suivi psychologique mais qui est affectée par les troubles de comportement et les signes de traumatisme que présente la victime. Les bénéficiaires indirects se réjouissent donc et sont soulagés par les résultats du suivi psychologique en faveur de leur proche qui est le bénéficiaire direct.
<i>Soutien matériel</i>	Activités : - Octroi micro crédits ; - suivi sur la viabilité des AGR, conseils sur l'orientation de celles-ci ; - suivi de l'échelonnement des remboursements tel que convenu.
	Définition de « bénéficiaire indirect » : - enfants et conjoint(e) du bénéficiaire et donc profitant du fonds indirectement ; - autres personnes habitant sous le même toit que le bénéficiaire mais sous la charge de celui-ci.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)*

III. Rapport narratif

1. Principaux résultats et intérêts du projet

Résultats

L'essentiel des résultats obtenus des trimestres précédents ont été confirmés au courant de ce trimestre. Nous citons :

1. certains signes/formes de stigmatisation disparaissent au jour le jour ; à noter une meilleure communication avec les voisins d'états, possibilité de se rendre mutuellement service dans le cadre des activités commerciales, plus d'attention de la part du conjoint.
2. Les bénéficiaires accroissent leurs revenus et multiplient voire diversifient leurs activités commerciales ;
3. Les bénéficiaires intègrent plus facilement d'autres groupes d'échange à part ceux de leur communauté ;
4. Les bénéficiaires renforcent leur capacité à intervenir dans la scolarisation de leurs enfants ainsi que pour d'autres charges du ménage;
5. Certaines victimes rentabilisent le crédit octroyé et acquièrent progressivement un capital autonome, ils ont ainsi des projets d'avenir;
6. Les relations de certains couples, jadis tendues, s'harmonisent progressivement entre les bénéficiaires du suivi psychologique et leurs conjoints.
7. Les bénéficiaires parlent plus ouvertement de ce qui leur est arrivé ;

Intérêts

1. Possibilité d'une détraumatisation des victimes des crimes de guerre et crimes contre l'humanité ;
2. Atténuation de l'effet de la stigmatisation par rapport à la communauté d'accueil et par rapport à soi même ;
3. Essai d'insertion dans la communauté par les échanges commerciaux et la participation aux activités communautaires
4. Sentiment de réparation d'une injustice ressentie depuis des années ;



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)*

Commentaires sur les écarts en chiffre observés par rapport aux données initiales

- Par rapport aux bénéficiaires directs

Les précédents commentaires tiennent toujours lieu de justification, à savoir la possibilité de donner le micro crédit à un plus grand nombre de bénéficiaires. Il a été constaté leur capacité commerciale était parfois en deçà des 200\$ initialement prévu dans le projet. En plus, grâce à la rallonge budgétaire et temporelle accordée en vue du suivi des activités pour le deuxième semestre 2009, aussi par la rallonge temporelle du premier trimestre 2010 par le fond au profit des victimes (TFV).

- Par rapport aux bénéficiaires indirects

Les données disponibles à KAF nécessitaient une actualisation, en plus du nombre de bénéficiaires augmentés au cours de ce trimestre, force est de constater que le nombre des bénéficiaires indirects devaient également subir des modifications ; de même, plusieurs facteurs continuent à influencer dans le statistique à savoir des naissances, des déplacements, etc.

2. Principales difficultés rencontrées

- Indisponibilité des fonds en caisse : l'extension de la durée du contrat entre KAF et le fond au profit des victimes (portant sur ce premier trimestre 2010) ne s'est pas accompagnée d'une rallonge budgétaire. Devant cet obstacle, KAF a dû opérer certaines gymnastiques comptables pour avancer l'argent nécessaire à la poursuite des travaux de terrain, notamment les enquêtes sur l'étude d'impact du projet en mars 2010.
- Sur instruction du TFV, le délai de remboursement des micros crédits a été étendu, mais malgré ce délai de grâce certains bénéficiaires ne sont toujours pas en ordre avec les remboursements. Pour cette raison, sur 117 bénéficiaires, KAF ne retient plus ceux qui sont partis ; le premier lot des bénéficiaires totalise 113 plus les 38 qui ont reçu leur micro crédit au courant du mois de Janvier 2010.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)*

- Les nouveaux octrois ont engendré de nouvelles enquêtes de terrain étant donné le temps qu'auront pris les premières enquêtes (début 2009) et l'octroi en micro crédit (2010), entre temps plusieurs paramètres ont changé et certains bénéficiaires ont changé de domicile et même de lieu d'étal.
- Les parents des 04 bénéficiaires mineures qui ont reçu le micro crédit figurent parmi les insolvable, cette situation met KAF en difficulté étant donné la situation précaire de ces mineures qui nécessitent une assistance.
- Arguant les fluctuations de la monnaie locale, certains bénéficiaires ont commencé à opérer les remboursements en monnaie locale. KAF ne pouvant refuser, ces remboursements sont d'une valeur inférieure au crédit octroyé en dollars.
- Le mois de Mars a été consacré à l'étude de l'impact du Projet, bien que le questionnaire devant aboutir à la présente étude permettaient de restructurer les attentes des uns et des autres, cette seule activité a paralysé la suite de l'exécution normale du Projet. Une étude minutieuse sur les « nouvelles » capacités commerciales devant aboutir à des octrois n'a pu se faire et encore moins le suivi psychologique de routine, étant donné que le psychologue était lui-même impliqué dans les enquêtes.
- Lors des réunions mensuels avec les chefs des différents groupes solidaires, KAF a essayé d'orienter les bénéficiaires qui vendaient tel ou tel autre produit saisonnier de s'ouvrir auprès des autres membres du groupe afin de bénéficier de conseil pour vendre un autre produit en attendant que la saison redevienne propice à son activité habituelle. Telle orientation n'a pas rencontré l'assentiment des bénéficiaires qui appréhendent des difficultés d'adaptation.
- Certains bénéficiaires (4) ont fait état de leurs difficultés à vider leurs obligations envers KAF et ont dit préférer terminer la première dette pour ne plus être repris dans la seconde liste des bénéficiaires à servir ultérieurement.
- Par rapport au suivi psychologique, KAF ayant fait l'expérience d'un désintéressement total des victimes pour le référencement au centre de COOPI, il a été décidé de surseoir ce processus pour celui du suivi en groupe. Malheureusement, KAF ne bénéficie pas d'un cadre approprié, c'est dans ce but que cette dernière fournira des efforts à étendre ses partenaires afin de pouvoir bénéficier de l'expérience acquise par d'autres organisations en matière du suivi psychologique en groupe. De même, l'aspect de renforcement des capacités des intervenants dans ce volet demeure à l'ordre du jour.

3. Modifications majeures apportées au projet ou à l'environnement du projet

1. Augmentation du nombre de bénéficiaires : dans le contrat initial, ce projet a été conçu pour couvrir une cible de 80 bénéficiaires ; mais il s'est avéré que la moyenne de 200\$ de crédit par bénéficiaire devrait être revue à la baisse en fonction des capacités commerciales des

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu,

République Dém. du Congo, www.kaf-africa.org

C/o Bureau International: P.O. Box 882, CH - 1701 Fribourg, Suisse,

Lau_kass@yahoo.fr , Wanyenga@bluewin.ch



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)*

victimes. Il ne fait plus aucun doute pour KAF que le budget de 16000 \$ prévu dans le projet pour l'octroi des micros crédits permettra d'élargir le champ de la cible et de servir non plus 80, mais plus. Comme relevé précédemment, KAF a jugé bon de suspendre avec l'octroi des micros crédits pour s'atteler au remboursement qui traîne en longueur ; mais pendant cette période, d'autres bénéficiaires ont été identifiées et mises sur liste d'attente, et dès Janvier 2010, 38 personnes ont été servies en micro crédits. le nombre atteint est donc de 151.

- **Rallonge temporelle de l'exécution du projet** : effective depuis le mois de Janvier 2010. Cette modification était motivée par les mêmes éléments que la rallonge temporelle et budgétaire d'Aout 2009 :
 1. Le besoin de servir les bénéficiaires qui n'ont pas encore reçu les micros crédits
 2. Le besoin d'un délai supplémentaire pour le suivi des activités lancées par les bénéficiaires déjà servis
 3. Le besoin d'attendre le remboursement des micros crédits ;
 4. L'accompagnement psychologique des victimes
 5. L'Analyse de l'impact du projet sur les bénéficiaires.

- Concernant la lutte contre la stigmatisation, depuis Décembre 2009, KAF a créé des groupes solidaires des bénéficiaires par axes selon les communes. Ce processus prouvera, le cas échéant qu'il s'agit d'un premier pas vers l'intégration dans toute la communauté du milieu d'accueil, les victimes appuyées par KAF ayant quitté leur milieu d'origine pour s'établir dans diverses communes de Bukavu. Les rencontres avec les chefs de chaque groupe se font une fois le mois avec le comité de direction et deux fois sur terrain avec les animateurs de chaque commune.

4. Partenariat et coopération

- **PIL (promotion des initiatives locales)** : KAF a maintenu avec cette organisation un partenariat axé sur le suivi des procédures administratives et comptables, recommandation formulée lors de la session de renforcement des capacités des gestionnaires de KAF sur cette matière.
- **Initiative conjointe** : KAF est entré en contact avec cette plate forme d'organisation oeuvrant en province du SUD-KIVU dans la lutte contre les violences faites à la femme. La structure chapeauté par UNFPA au niveau provincial est une porte ouverte pour KAF en vue de sonder et de repérer d'autres acteurs impliqués dans la réhabilitation des victimes de violences sexuelles qui constituent une catégorie assez large, dans cette partie du pays, des victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. C'est dans le cadre de cette plate forme que KAF a pu participer à une réunion tenue par UNIFEM.
- **COOPI (Coopération Italienne)** : KAF voudrait recadrer le partenariat dans le but d'assurer un suivi continu aux victimes.
- **PASMIF (Programme d'Appui aux Structures de Micro Finance)** : KAF a pris contact avec ce programme du PNUD dans le but d'un appui institutionnel dans le cadre du processus du Micro crédit.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-CADHP
(Union Africaine)*

5. Suivi, évaluation et indicateurs

Plusieurs informations importantes ont été recueillies dans cette phase et serviront à l'évaluation finale :

- La capacité à s'autofinancer : la quasi-totalité des bénéficiaires n'ont pas encore acquis la capacité à s'autofinancer dans leurs activités à cause des lourdes charges ménagères auxquelles ils doivent faire face ; l'objectif principal poursuivi dans la création des groupes solidaires est de pouvoir créer une structure qui, à long terme, permettra aux bénéficiaires de s'autofinancer. En effet, de ces groupes devront résulter des AGR qui leur serviront de tremplin dans la recherche de l'indépendance financière.
- En collaboration avec le Fonds au Profit des Victimes, un délai supplémentaire de deux mois a été accordé pour le remboursement et avec la promesse d'être de nouveau servis, les remboursements se portent mieux que le trimestre précédent, car sur 117 bénéficiaires, 38 cas demeurent litigieux. En rapport avec les remboursements des micros crédits octroyés en Janvier 2010, le taux de remboursement est de ...
- Pour stimuler les victimes au suivi psychologique, surtout pour celles qui arguent le long trajet les séparant du bureau KAF à chez elles, KAF a initié une dynamique de rapprochement par des visites effectuées par l'assistant psycho social qui en profite lors des échanges à leur monter l'utilité d'un cadre neutre comme le bureau.
- Les groupes solidaires s'organisent entre eux et créent une dynamique communautaire ; en ce que les bénéficiaires d'un même axe se connaissent et se rencontrent régulièrement pour débattre de leur situation, à l'issue de ces rencontres les différents « présidents » des groupes font état de leurs résolutions.

IV. Tableau trimestriel de l'état d'avancement du projet

Réalisations et résultats attendus Indiquez les réalisations et résultats spécifiques attendus pour chaque activité dans le cadre du projet en général, en ajoutant des lignes si nécessaire.	État d'avancement et impact à ce jour Précisez les progrès accomplis à ce jour pour chaque réalisation ou résultat attendu, en utilisant des indicateurs spécifiques et en indiquant les progrès réalisés à compter du début de ce trimestre.	Progrès escomptés pour le trimestre suivant Indiquez les activités planifiées et les objectifs spécifiques pour le trimestre suivant.	Commentaires Mentionner toute difficulté ou remarque pertinente.
Activité 1 : Suivi des activités génératrices de revenus			
Etude de la viabilité de l'Activité Génératrice des revenus	-certains produits saisonniers sont abandonnés au profit d'autres produits plus rentables dans le temps ;	- Faire une étude condensée et descriptive de tous les produits de la région ainsi que leur cycle de rendement afin de motiver les bénéficiaires à opter pour tel ou tel autre produit ; - organiser des rencontres ponctuels avec les bénéficiaires ayant une expérience plus accrue dans la matière afin de mieux informer les autres des dangers de perte	- fluctuation de la monnaie locale qui ne favorise pas l'épargne ; - crainte de certains bénéficiaires de se lancer vers l'inconnue et donc vers une activité jamais exercée auparavant ;
Suivi du calendrier des remboursements	- certains remboursements se font sans heurts, surtout ceux des Micros crédits octroyés au mois de Janvier 2010 ; - Une fiche a été élaborée afin de mieux suivre les remboursements et ainsi de connaître les difficultés auxquelles font face les bénéficiaires ; - Les bénéficiaires qui continuent à accuser d'un litige dans le paiement ont été mis en demeure de se libérer de leurs dettes ; - rencontre des représentants de chaque	- A l'issue de ce trimestre une liste définitive a été mise sur pieds et c'est cette liste qui ressortira les bénéficiaires à servir ; - leurs capacités commerciales feront encore l'objet d'une étude approfondie avant un nouvel octroi.	- les mêmes charges (maladie, inflation, autres prises en charge des besoins de la famille) constituent un frein au remboursement des dettes ; -certains bénéficiaires bien qu'ayant fini de rembourser auront entre temps connu le revers de la faillite, leurs réelles capacités commerciales seront difficiles à établir ; - Les prêts accordés aux bénéficiaires qui ont quitté Bukavu constituent une perte pour KAF car même les personnes désignées garantes n'ont pas été en

	groupe pour une restitution des réunions tenues par ces derniers		mesure de retrouver leurs traces
Octroi des micros crédits de 38 nouveaux bénéficiaires	- la quantité des marchandises avait déjà augmenté mais après ce nouvel octroi, la quantité augmente encore ; - diversifications des AGR ; - une fiche de suivi de l'AGR est établie	La fiche permet de voir comment suivre l'AGR et quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les bénéficiaires afin de mieux les orienter.	Le suivi n'a pas été assuré durant le mois de Mars à cause de l'activité sur l'analyse de l'impact du Projet
Activité 2 La stigmatisation			
Création des groupes solidaires des bénéficiaires par communes, selon les axes	- Les rencontres effectuées au cours de ce trimestre ont prouvé l'importance d'un tel procédé	- Les animateurs de terrains organisent des rencontres avec tous les groupes de l'axe deux fois par mois dans le but de connaître les avancées de chacun ; - rencontre avec les présidents des groupes à KAF une fois par mois	-procédé effectif, certains bénéficiaires ne se connaissent pas encore ; ce qui paralyse un peu les rencontres
Activité 3 : Suivi psychologique			
- Identification des traumatismes et séquelles des nouveaux bénéficiaires -Première séance portant sur l'écoute active des victimes par l'assistant psycho social pour les bénéficiaires ne s'étant jamais présentés à cette séance ; - entretiens ou échanges de détraumatisation	- premier contact des bénéficiaires avec l'assistant psychosocial - Les victimes parlent de ce qui leur est arrivé ; -sur les 38 bénéficiaires nouvellement servis, 21 ont besoin d'un suivi psychologique	-Suite du processus de suivi psychologique en privilégiant les descentes sur terrain de l'animateur psycho auprès des victimes	- Le suivi n'a pas été assuré durant le mois de Mars à cause de l'activité sur l'analyse de l'impact du Projet
Référencement	Processus en suspens	L'assistant psycho maintient le suivi de ces cas ; en attendant que KAF ait un cadre plus approprié à un suivi de	Les victimes maintiennent mordicus ne pas vouloir pas d'un nouvel interlocuteur et préfère suivi de KAF

		groupe qui permette de mieux traiter ces cas	
--	--	--	--